

Auteur : Luxembourg

Sommet UE - OTAN

Question : ***“Comment l’Union européenne peut-elle renforcer sa capacité de défense autonome sans compromettre la solidarité transatlantique?”***

Le Luxembourg, ou Grand-Duché de Luxembourg, est un État démocratique ayant une position géographique centrale en Europe, qui est gouverné actuellement par Luc Frieden, premier ministre depuis 2023, reconnu pour son leadership stratégique et son approche pragmatique des questions internationales. Sous sa gouvernance, le Luxembourg a adopté une approche proactive dans l’apaisement des tensions transatlantiques, en adoptant des positions modérées. Frieden a activement participé aux sommets de l’OTAN, et au décision prise au sein de l’UE. Le Luxembourg occupe une place importante dans les dialogues de par les liens qu’il entretient avec des partenaires Européen, mais aussi outre atlantique. En vue des tensions géopolitiques croissantes, et des relations complexes avec les États unis d’Amérique, nous nous attellerons aujourd’hui à la question suivante : “Comment l’Union européenne peut-elle renforcer sa capacité de défense autonome sans compromettre la solidarité transatlantique?”. Cette commission s’intéresse particulièrement au solution que l’UE peut mettre en place pour réaffirmer sa capacité de défense autonome, tout en conservant un lien fort avec le continent nord Américain.

Cette problématique touche à des questions cruciales telles que la souveraineté de l’Europe et l’avenir des relations transatlantiques au sein de l’OTAN. Elle implique des décisions complexes, touchant à la sécurité de l’Europe, à la politique que l’Union doit mener face à la politique agressive de D.Trump, et à des choix budgétaires cruciaux. Ces thèmes là, divisent profondément l’Europe, mais face à l’urgence de la situation chaque pays se doit de faire des compromis, et d’œuvrer à la mise en place d’accord commun. Le Luxembourg, préoccupé par l’autonomie stratégique de l’UE, place un intérêt crucial dans la consolidation des capacités de défense Européennes. Néanmoins, il considère les États unis comme un partenaire crucial, que ce soit sur le plan militaire ou économique, et souhaite conserver.

Le Luxembourg considère l’Organisation du traité de l’Atlantique nord comme un pilier central de la défense collective européenne. Il réaffirme que l’OTAN demeure une garantie de sécurité et soutient le principe de complémentarité, et non de substitution, entre l’UE et l’OTAN. Pour le Luxembourg, renforcer l’autonomie européenne ne doit en aucun cas affaiblir l’Alliance atlantique, mais au contraire la consolider. Le Luxembourg est favorable au développement de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l’UE. Il soutient entre autres la Coopération structurée permanente (PESCO), le Fonds Européen de défense, et œuvre pour le développement de capacités communes (cyberdéfense, espace, mobilité militaire). Le Luxembourg défend une conception de l’« autonomie stratégique » comme une capacité d’action autonome de l’UE lorsque nécessaire, une réduction des dépendances critiques telle que l’industrie de défense, la technologie, et l’énergie, ainsi qu’une capacité de gestion des crises dans le voisinage européen. Mais pour autant le Luxembourg est formellement opposé à un projet d’indépendance totale de l’Europe vis-à-vis des États Unis d’Amérique, jugeant qu’elle ne ferait que nuire aux relations transatlantique, sans pour autant apporter de garantie d’autonomie stratégique.

Au cours de ces dernières années, le Luxembourg a œuvré pour l’autonomie stratégique de l’Union européenne, et pour la consolidation de l’alliance transatlantique. Le Luxembourg a

pris en 2025 des engagements significatifs pour augmenter la part de son budget annuel consacré au domaine de la défense. Cela inclut un budget de 1,18 milliard d'euros attribué aux mesures de sécurité, et un budget de 120 millions d'euros pour soutenir militairement l'Ukraine en 2025. Ces efforts sont en phase avec les engagements pris par tous les États membres de l'OTAN lors des sommets de l'OTAN à Vilnius en 2023 et à Washington en 2024, qui ont engagés tous les États membres à consacrer au moins 2% du PIB à la défense. De plus, le Luxembourg est précurseur dans la création d'armée commune et dans le partage des ressources militaires, notamment à travers sa participation dans la création d'un bataillon binational de reconnaissance de combat de type médian avec la Belgique. Ce bataillon, composé d'environ 700 personnes, vise à augmenter les capacités de défense tout en renforçant la coopération européenne et la mutualisation des ressources. Le Luxembourg a également participé au sommet de l'OTAN à La Haye en juin 2025, où les 32 États membres se sont accordés sur un nouveau cadre d'investissement en matière de défense et de sécurité. Ce cadre vise à renforcer la défense collective des États membres et à accroître leur résilience face aux potentielles menaces futures.

Le Luxembourg est convaincu, que dans le futur, les différents pays Européens doivent continuer à œuvrer pour une Europe autonome stratégiquement. Il considère les initiative telle que readiness 2030 comme des moteurs de l'autonomie Européenne, mais souligne aussi l'importance de consolider les collaborations existantes tel que la PESCO. Il rappelle néanmoins que cela ne doit être en aucun cas incompatible avec le maintien de relations bilatérales stables avec les Etats unis d'Amérique, et que l'Europe ne doit pas œuvrer à fragiliser le lien transatlantique, mais à le renforcer à tout prix. Il suggère que L'UE doit être plus forte et autonome, pour être un partenaire plus crédible des États-Unis et non pour venir les concurrencer. Et qu'il est ainsi pertinent de développer des industries de défense spécialisées telles que le spatial, les drones, les télécommunications militaires, ainsi que la cyber sécurité, qui pourront venir compléter les compétences États-Uniennes, et ainsi favoriser une coopération bilatérale.

En conclusion, le Luxembourg, en tant que membre fondateur de l'Union européenne, est très attaché à l'Europe, il y voit l'avenir de la sécurité, et la clé du maintien de la démocratie au sein du vieux continent. Néanmoins le Luxembourg considère aussi les relations avec les Etats Unis comme primordiales. Pour le Luxembourg, l'autonomie européenne doit être atteinte en conservant l'intégrité des relations transatlantiques.